

Procès-verbal du Comité Directeur

pv du 23/06/2023

Président :

M. Pierre MICHEAU

Situation financière des clubs Mois de Juin 2023

Information :

Le Comité Directeur ajoute que les clubs qui ne seront pas acquittés de leur dette avant le commencement de l'assemblée générale du district du 23 Juin 2023, ne pourront pas voter. En outre, à compter du lendemain de l'AG, ils verront leurs licences bloquées et ils ne pourront réengager d'équipe qu'après s'être acquitté de leur dette.

Le Président du District

Pierre MICHEAU

